



Le ministre François de Rugy vient d'assombrir l'horizon. Au lieu de prôner un usage partagé du cours d'eau comme il le fut depuis des siècles, il scelle le clivage entre les bons et les mauvais usagers de l'eau instauré par la LEMA 2006. L'hydroélectricité oui, mais pas pour la petite hydroélectricité qui bloque les rivières et qui empêche les pêcheurs de pêcher. Cet aveu de taille à l'Assemblée nationale n'était pas strictement indispensable dans le sujet du régime des concessions hydroélectriques, mais il a été proféré pour brosser l'électorat des pêcheurs dans le sens du poil. Le ton, en prime, avait l'air sincère dans le mépris radical du petit patrimoine. A leurs propriétaires et eux seuls de supporter le principe de la continuité écologique qui ne pèse que sur les petits ouvrages, pas du tout sur les grands barrages. Le fret routier oui, mais pas avec de petites camionnettes qui empêchent les gros poids lourds étrangers de rouler. Les grands barrages tel celui de Vouglans oui, les petits barrages non.

C'est l'écologie selon Rugy.

Les propriétaires de moulins, très enclins à croire à ce que le CNE voulait leur vendre depuis 18 mois, une « *politique apaisée de la continuité écologique* » sont déconsidérés. Tout disposés qu'ils étaient à imaginer une lueur d'espoir dans la situation insupportable que l'administration leur infligeait depuis 10 ans. Méconnaissance du dossier ? dogme écologiste ? clientélisme ? Peu nous importe, mais cette posture manichéenne est une nette régression car au bord des cours d'eau, tout le monde vivait ensemble avant que des penseurs ministériels ne désignent les bons et mauvais usagers.

Lors de la séance publique du 2 avril 2019 à l'Assemblée Nationale, en réponse à la députée Marie-Noëlle Battistel, le ministre d'état François de Rugy a tenu des propos aberrants mais révélateurs de la direction idéologique de son ministère (voir [minute 4'47 et suivante de cette vidéo](#))

Nous citons le ministre :

*"Nous sommes de fervents défenseurs de l'hydroélectricité, par le fait que l'hydroélectricité est une part importante de la production en France (environ 12% de l'électricité), le fait que c'est une énergie renouvelable, non polluante - une fois que les vallées ont été noyées tout de même, mais cela, ça a été fait - donc cette énergie nous devons l'utiliser au mieux. Et je le dis : l'hydroélectricité des barrages, pas la petite hydro-électricité où l'on bloque les rivières et où l'on empêche les pêcheurs de pêcher".*

Le Ministre vient d'anéantir certaines perspectives. Il est trop tôt pour savoir comment va réagir la France périphérique d'en bas : l'inertie (arme redoutablement efficace) initiée par une prudence légitime, ou la tonsure des droits (ceux qui capitulent sous la crainte et la menace) ou les contentieux judiciaires ?

Heureusement, à part l'OCE, personne ne l'écoute!

Il pourrait être moins durable que les moulins multiséculaires.

relativisons...

François de Rugy va nous faire de la dépression. L'Élysée et Matignon l'ont carrément placardisé ; ce qui lui donne le temps de téléphoner à ses copains - un moyen comme un autre de passer le temps.

**« Je propose, personne ne m'écoute ».**

En acceptant le job de ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy croyait jouer un rôle important dans la politique gouvernementale, en faisant preuve de davantage de souplesse que Nicolas Hulot. C'est pourquoi devenir n°3 de l'exécutif ne pouvait que faire saliver un homme qui fut longtemps un modeste député écolo (circonscription de Nantes Orvault), avant de faire le bon choix en se ralliant à Macron. Mais, si on n'a pas l'oreille du Président et la confiance du Premier ministre, ministre d'État, ça fait bien sur une carte de visite mais c'est tout. L'heure de la déception est donc arrivée : *« Même moi qui ne suis pas le plus écolo des écolos, je n'ai aucun levier pour peser sur les décisions gouvernementales. Je propose, personne ne m'écoute.*

Source : <https://www.breizh-info.com/2019/03/17/114351/rugy-ecologie-macron-kita>

[Tweet](#)